

Centrales Villageoise Rosanaïses : dernière réunion publique

Vendredi 20 février, à 19 h, la salle polyvalente de Rosans accueillera la SAS Centrales Villageoises Rosanaïses pour sa dernière réunion publique d'information. L'occasion pour les 17 personnes déjà engagées pour une production d'énergie solaire de présenter ce projet de transition énergétique solidaire.

Afin de porter durablement ce projet, une Société par Actions Simplifiées (SAS) à capital variable a été créée. Une société locale et responsable, où les gens se connaissent. Une société qui met en avant le collectif et le coopératif : chaque actionnaire a une voix, quel que soit le capital détenu.

La SAS Centrales Villageoises Rosanaïse est représentée par un président, Dominique Gueytte, secondé par un vice-président, Jean Claude Pourrot. Le président s'appuie sur un conseil de gestion, composé de 6 à 12 personnes, pour les prises de décision importantes liées au fonctionnement usuel de la société (admission d'un actionnaire, passation de marchés et contrats, etc.). Enfin, l'assemblée des actionnaires se prononce sur les décisions de fond : affectation des bénéfices, modifications statutaires, nomination des membres du conseil de gestion, etc. Toute personne physique ou morale qui en fait la demande au président, sous réserve de l'agrément du conseil de gestion de la SAS, peut être actionnaire.

Grâce à l'appui de l'association Rhônalpénergie-Environnement et du Pnr des Baronnies provençales, la SAS Centrales Villageoises Rosanaïse bénéficie de la coordination de la chargée de mission du Parc et de l'assistance de bureaux d'étude spécialisés. C'est la garantie d'une installation réalisée dans les règles de l'art par des entreprises sélectionnées pour leur savoir-faire.

Dans un premier temps, le Parc a réalisé différentes études quant à l'opportunité de produire de l'électricité d'origine photovoltaïque sur les Baronnies provençales. Ces travaux ont permis de définir un premier périmètre d'action sur la commune de Rosans. Des toitures ont été identifiées avec les propriétaires selon des critères techniques, économiques, paysagés pertinents. Il s'agit des bâtiments du quartier des « Grands prés », de la gendarmerie et de la blanchisserie.

Tout cela est rendu possible car le Parc naturel régional des Baronnies provençales participe, aux côtés de 7 autres Pnr de la Région Rhône-Alpes, à un projet expérimental de création de « Centrales Villageoises Photovoltaïques ». Ce programme, porté par l'association Rhônalpénergie Environnement, a engagé une réflexion sur la mise en place d'une nouvelle approche de la filière photovoltaïque. Ces études ont permis de mettre en place une méthode et des outils qui vont servir à d'autres projets locaux déjà en cours de réflexion.